

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Band: 22 (1950)

Heft: 4

Artikel: Société coopérative de Renens et agglomération : première réalisation 1947-1948

Autor: Bonjour, P.-Ed.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-123656>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

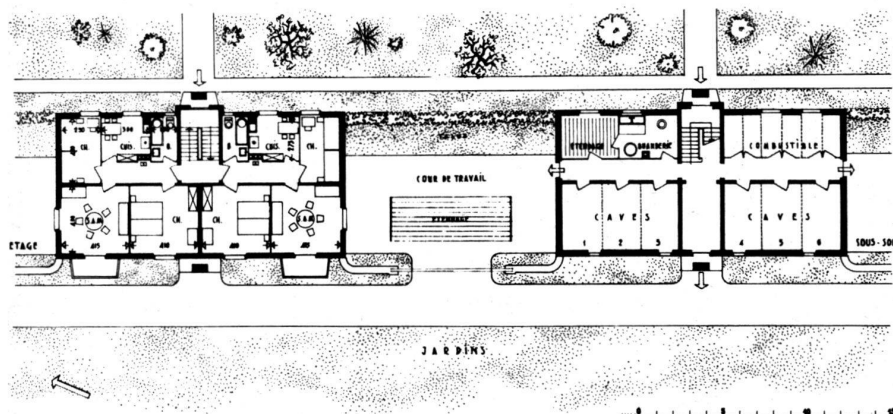
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Vue d'ensemble côté jardins.



*Élévation côté jardin d'un des bâtiments.
(Photos Brandt.)*



Plans des immeubles.

Société coopérative de Renens et agglomération

Première réalisation 1947-1948

Renens était en 1709 une petite bourgade de quatre-vingt-quatorze habitants. Vers 1865, la création de la ligne Morges—Renens—Bussigny provoqua la construction d'une petite gare, halte qui s'entoura de quelques maisons d'habitation nouvelles. En 1860, le nombre des habitants est de quatre cent trente-trois. Vers 1890, la petite gare devient un nœud ferroviaire important. En 1900, nouvelle extension de la gare qui devient la plus importante plaque tournante de la Suisse romande. Alors les constructions nouvelles se multiplient au hasard des fantaisies des constructeurs, implantées sans règle, et l'on regrette amèrement maintenant le désordre de cet état de choses.

Le nombre des habitants s'accroît : de deux mille en 1900, il passe à quatre mille en 1925 et à cinq mille environ en 1946.

Ce développement rapide déborde le territoire de la commune, pour s'étendre à celles de Chavannes, Ecublens et Crissier, formant ainsi l'agglomération de Renens, huit mille habitants environ.

Parallèlement au développement du nœud ferroviaire, de nombreuses fabriques et manufactures ont été créées, ainsi que des quartiers de maisons d'habitation, faisant de Renens une ville industrielle.

Cet accroissement de l'industrie s'est encore étendu depuis la guerre. La construction des logis n'a pas suivi la même courbe d'accroissement. Aussi le problème d'habitation est-il un grave problème à résoudre. De gros efforts ont été faits cependant. Cette situation, qui reste calamiteuse, a engagé des citoyens, dont plusieurs faisant partie des autorités, à créer une Coopérative d'habitation, apportant ainsi par leur initiative une solution importante en envisageant la construction d'immeubles à loyers modestes. Bien que ses premiers projets aient été soutenus par la municipalité et le Conseil communal, ils furent vivement combattus par un certain nombre de citoyens, qui provoquèrent une votation populaire qui tourna à leur confusion. La raison invoquée pour s'opposer à la réalisation de ce projet était le choix du terrain, que ceux-ci trouvaient trop favorable pour des ouvriers.

Nous avons le plaisir de donner ci-dessous la description de cette réalisation, exécutée dans la période s'étendant de juillet 1947 à mai 1948.

Le terrain affecté à la construction des immeubles réalisés par la Société coopérative se trouve dans un endroit très dégagé, sis « En Verdeaux ». Il est encadré à l'est par le chemin de Borjod, à l'ouest par le terrain de football de la localité, au sud par le temple de Renens, et le sera au nord par le futur collège.

Ce terrain, propriété de la commune, a fait l'objet d'un bail, avec droit de superficie, pour une surface

de 4424 m² au prix de 25 centimes le mètre carré, et une surface de 3610 m² louée avec droit de fermage de 50 centimes la perche et cultivée par nos locataires.

La surface bâtie est de 766 m². Elle laisse donc un entourage de terrain important autour des immeubles.

Les cinq bâtiments de la Société coopérative d'habitation composent un groupe orienté sensiblement du nord au sud.

La topographie du terrain a commandé le dégagement des sous-sols, ce qui offre l'avantage de mettre ceux-ci en communication directe avec les cours de travail aménagés entre chaque bâtiment. Par ailleurs, les entrées prévues sur les deux grandes façades de chaque immeuble créent des liaisons absolument faciles entre l'immeuble et les parties postérieure et antérieure du terrain. Les cours de travail précitées sont fermées du côté postérieur par un talus bordé d'une haie et, côté antérieur, partiellement par des murs, formant continuité de soubassement. Toute la surface de ce soubassement est couverte de plantes grimpances. Dans chaque cour de travail se trouve l'éten dage extérieur.

Ces cinq immeubles comportent chacun six appartements, formant au total douze appartements de 3 pièces, neuf de 4 pièces et neuf de 2 pièces et hall. Le prix des loyers mensuels est de :

Pour 2 pièces et hall . . .	Fr. 85.—
» 3 »	» 95.—
» 4 »	» 112.50

Le cube total, selon les normes S. I. A., est de 9689 m³. Le coût total de ces constructions est de 733 000 fr., y compris tous les aménagements extérieurs, plantations, abords, etc. Le prix du mètre cube est de 75 fr. 50.

Ces travaux ont été subventionnés par la commune de Renens, l'Etat de Vaud et la Confédération ; le montant total des subventions est de 30 %.

Mode de construction.

Maçonnerie du sous-sol en béton coffré de 35 cm. d'épaisseur. Murs de façade en briques de terre cuite perforées et creuses de 32 cm. d'épaisseur finie, avec adjonction d'un produit hydrofuge dans le crépissage extérieur. Chainage en béton armé à chaque étage pour recevoir la poutraison.

Les murs de refend sont en brique perforée.

La cuisine se fait exclusivement à l'électricité.

Le chauffage est assuré par poêle Ciney dans chaque vestibule.

L'architecte de ce groupe est M. Arnold Pahud, architecte à Renens.

Le président : P.-Ed. BONJOUR.